Des conditions identiques pour tous

Autor(en): **Donzel, Raphael**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Mobile : la revue d'éducation physique et de sport**

Band (Jahr): **11 (2009)**

Heft 3

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-995741

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Des conditions identiques pour tous

Une centaine d'enseignants, de spécialistes de l'enseignement et de représentants d'associations et institutions dans le domaine de la politique de formation ont participé fin avril à la 5e Conférence suisse sur l'éducation physique. L'objectif était de dépeindre l'état actuel de la formation des maîtres d'EPS.

Texte: Raphael Donzel; photo: Patricia Steinmann

«Les maîtres et maîtresses d'éducation physique sont-ils plus que de simples enseignants?» C'est par cette question que Hans Höhener (photo ci-dessus), président de la Commission fédérale du sport (CFS), a ouvert la 5e Conférence suisse sur l'éducation physique qui s'est tenue le 30 avril 2009 à Lucerne. L'introduction des filières d'études Bachelor et Master, ainsi que du système ECTS (système européen de transfert et d'accumulation de crédits) ont modifié le paysage des études en Suisse. «Aujourd'hui, il y a plus de scientifiques du sport que de praticiens», indique Hans Höhener. Mais existe-t-il un marché pour ces enseignants? De quelles compétences doivent-ils disposer?»

Défis et attentes

Président de la Conférence des rectrices et recteurs des hautes écoles pédagogiques (COHEP), Willi Stadelmann a insisté sur l'importance du lien entre la recherche et la pratique dans la formation initiale et continue des enseignants. Il a également prôné une coopération accrue entre les HEP et une spécialisation au degré primaire. «L'instituteur ne doit plus être un 'décathlonien', mais doit se concentrer sur quelques disciplines», estime Willi Stadelmann.

Toutes les filières préscolaires et primaires ont obtenu de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) une reconnaissance des diplômes à l'échelon natio-

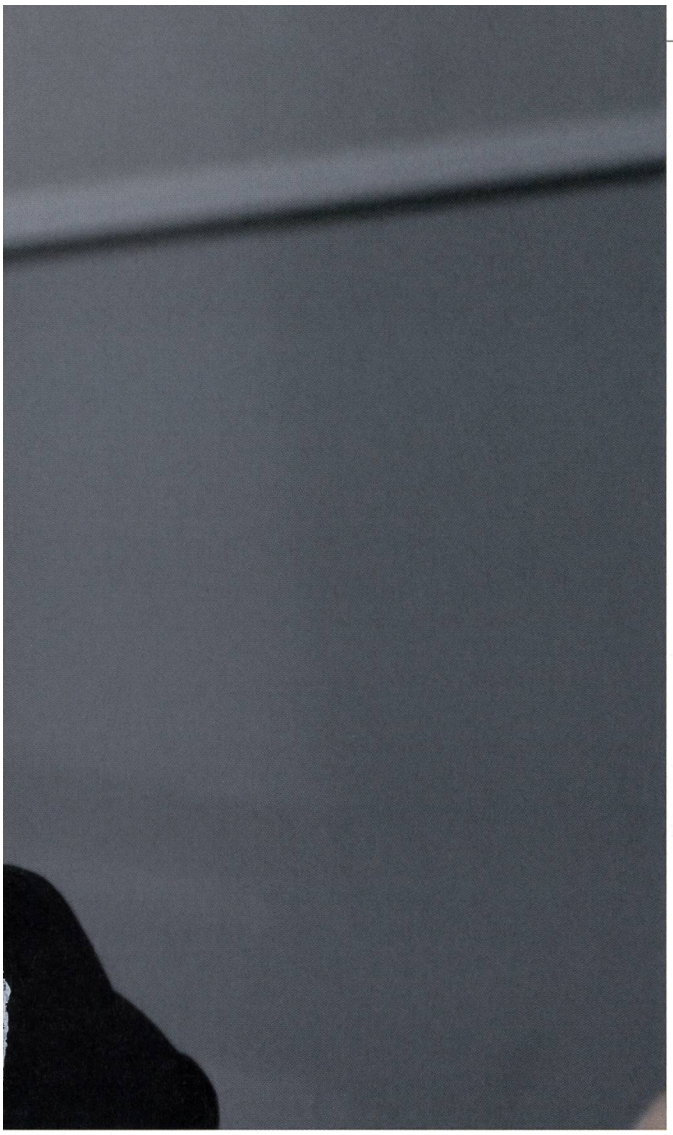

nal. Celle-ci garantit la mobilité sur le plan suisse, voire international. «Concernant le diplôme d'enseignant en éducation physique pour les degrés secondaires I et II, les exigences minimales théoriques et pratiques doivent encore être élaborées», a expliqué Madeleine Salzmann, cheffe de l'Unité de coordination Hautes écoles de la CDIP.

Se former continuellement

«L'enseignement doit être axé sur les besoins spécifiques des enfants», a rappelé de son côté Rainer Huber, ancien conseiller d'Etat du canton d'Argovie et vice-président de la CFS. «Quant à la formation d'un enseignant, il n'y a aucune raison qu'elle soit plus longue pour enseigner au secondaire I qu'à l'école primaire.»

Président de l'Association suisse d'éducation physique à l'école (ASEP), Ruedi Schmid a précisé les exigences liées à la profession d'enseignant d'EPS. Cette discipline, imbriquée dans un champ de tension entre l'école, les parents et les instances politiques, réclame des enseignants les connaissances, les compétences, les savoirs aussi bien théoriques que pratiques, qui permettent un enseignement adapté aux élèves et à la société d'aujourd'hui, à tous les niveaux scolaires.

De la théorie à la pratique

Des conditions cadre ne suffisent toutefois pas à garantir un enseignement de qualité de l'éducation physique. La personnalité est primordiale, comme l'ont signalé Hans-David Steiger (secondaire I, Lyss) et Duri Meier (HEP Soleure). «Prépare-toi, impliquetoi et considère chaque élève individuellement, les élèves t'en seront reconnaissants et te motiveront à trouver de nouvelles idées», conseille le premier nommé à l'intention des futurs enseignants. «Les enfants ont droit à des leçons bien organisées, diversifiées, adaptées et dispensées par des enseignants formés et enthousiastes», a ajouté Duri Meier.

Invités à s'exprimer sur leur formation, quatre étudiantes et étudiants de l'Université de Bâle, de la HEP Zurich, de la HEP Soleure et de la Haute école fédérale de sport Macolin HEFSM se sont dit dans l'ensemble satisfaits. Ils émettent toutefois des craintes au sujet de la reconnaissance des diplômes, et donc de leur valeur, et souhaitent une meilleure coordination entre les différents instituts de formation. Enfin, les étudiants et enseignants stagiaires des HEP se disent favorables à une place plus importante de l'éducation physique dans leur cursus, ainsi qu'à un examen d'aptitudes sportives pour élever le niveau permettant l'accès à cette discipline.

Une affaire personnelle

Ces points d'achoppement ont notamment été abordés lors d'une table ronde animée par Walter Mengisen, recteur de la HEFSM. De l'avis des praticiens, le niveau en éducation physique de certains étudiants à la HEP est insuffisant et nécessite une augmentation du nombre de crédit ECTS pour garantir l'acquisition des exigences minimales au terme de la formation. L'introduction d'un examen d'entrée est une solution envisageable pour assurer cette qualité, à condition que les écoles s'accordent sur ces exigences. Les protagonistes ont soulevé les problèmes inhérents à la cantonalisation des HEP. Les conditions doivent être identiques à tous les établissements. Dans le cas contraire, nombre d'étudiants s'inscriront dans les HEP les moins contraignantes.

A l'heure du bilan de la journée, Matthias Remund, directeur de l'Office fédéral du sport OFSPO, a répété l'importance de la personnalité des futurs instituteurs et professeurs pour un enseignement de qualité; il a ainsi permis à Hans Höhener de conclure la conférence avec le message suivant: «Nous devons motiver les futurs enseignants, leur donner du courage pour qu'ils puissent relever les défis et combler leurs lacunes. Cela, aucun règlement ne peut l'imposer, c'est l'affaire personnelle des formateurs, des enseignants et des étudiants.» Les maîtres et maîtresses d'éducation physique sont unanimes: oui, ils sont plus que de simples enseignants. Leur discipline est la seule à marier savoir et mouvement. Elle nécessite une formation en conséquence, particulièrement aux degrés préscolaire et primaire, et donc un nombre de crédits suffisant pour garantir un enseignement de qualité. ■

www.etudesensport.ch

Les thèmes abordés lors de la 5e Conférence suisse sur l'éducation physique feront l'objet d'un dossier dans le numéro 4/09 de «mobile».